

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
7 février 2012 à 18h30

Date de la convocation : 31 janvier 2012

Présents : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Alain RUBENS, Laurent DESGLAND, Marylène SUZANNE, Daniel GIOANELLI, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Bernadette CLAVIER, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Mireille FAGUET-TORCHON, Jérôme VRILOR.

Absents excusés : Jean-Marie DUPONT (pouvoir à Jérôme VRILOR), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI.

Secrétaire de séance : Marylène SUZANNE

Le compte rendu de la séance du 29 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

1 Règlement intérieur cantine

Des modifications sont apportées au règlement intérieur de la cantine notamment sur la procédure à suivre en cas de grève et sur la facturation des repas en cas de non-inscription. Le règlement intérieur est adopté à la majorité.

2 Attribution d'aides pour différents voyage scolaire

- Classe de neige, école primaire : 2 500 € (pour 36 élèves)
- Collège Henrichemont : 45 € (1 élève)
- Collège St Germain du Puy : 630 € (14 élèves)

3 SDE 18 : modification des statuts

Le conseil municipal donne son accord pour l'intégration de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt et accepte la modification des statuts du Syndicat d'Electrification du Cher.

4 Modification PLU : lancement de la procédure

Une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme va être entamée notamment pour apporter des précisions sur les projets d'ensemble en zone 1Aud. Elle va durer 5 mois avec une enquête publique. Elle est confiée au bureau d'étude LOURS pour un coût de 2 344 €.

5 Travaux sur le réseau eaux pluviales rue du 8 mai

Suite à l'appel d'offre, 6 entreprises ont répondu. Les travaux ont été confiés à l'entreprise CAZIN pour la somme de 63 241.14 € HT et 21 jours d'exécution.

6 Divers

- Une présentation du Centre National d'Action Sociale est faite aux membres du conseil municipal. Il s'agit d'une sorte de comité d'entreprise pour les agents des collectivités territoriales
- Un dossier de demande de subvention sera envoyé au Conseil Général pour aider au financement de mise aux normes de la station d'épuration d'une valeur de 16 738 € TTC
- Un jardin communal est disponible, rue du Château d'Eau. Les personnes intéressées doivent se faire connaître à la mairie.

- Le SDE 18 a fait parvenir 3 propositions d'intervention :
 - pour l'extension de l'éclairage public, chemin de la Chaumelle avec une participation demandée de 3 381.97 € HT
 - pour l'extension de l'éclairage public route de Morogues avec une participation demandée de 3 755.68 € HT
 - pour le renouvellement de 71 globes dans différents quartier de la commune avec une participation demandée de 26 422.39 €

Les membres du conseil donnent leur accord pour l'extension des réseaux d'éclairage public mais pas pour le remplacement des lanternes.

- La représentation de la commune à la communauté de Communes va changer. Désormais François Guingand sera délégué titulaire et Mireille Faguet-Torchon sera déléguée suppléante.
- Concernant le tracé du TGV Paris-Lyon, les membres du conseil municipal se prononcent majoritairement en faveur du tracé Ouest.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h30.